



## Des patrons qui ne respectent rien

Par **ginette870121**, le **08/03/2019** à **07:30**

Bonjour

Désolé, je ne sais pas si je suis au bon endroit

Voilà, j'aimerais parler de la situation de mon conjoint

Il a été embauché dans une nouvelle société en septembre 2017!

Au départ, quand il a signé son contrat de travail, c'était du rêve ce job! Tout ce que les patrons lui proposaient, lui promettaient, c'était un job de rêve sans prise de tête!

Hors, la situation se dégrade de plus en plus!

Déjà pour commencer, ils lui ont fait un contrat stipulant qu'il devait travailler 151h par mois, hors, il fait largement plus! il sait même déjà vu faire des 200h de travail par mois!

A l'embauche, sa patronne lui a spécifié qu'ils avaient pas les moyens de lui payer les heures supplémentaires et donc de remplacer par des RTT sauf que ça non plus, ça n'existe pas sur ses fiches de paye! Mon homme a été leur poser la question, ils ont pas su lui répondre!

Mon conjoint a été embauché en tant que mécanicien, il se retrouve à faire de la mécanique, des dépannages, des livraisons de colis, des livraisons de presse, taxi...etc

Dès qu'il y a un souci, la patronne s'enferme dans son bureau et elle fait la tronche durant une semaine, et on ose dire que ce sont des patrons, des professionnels!

Ils ont toujours répondu à tout! mon conjoint leur demande de payer les heures supplémentaires, ils disent non pour ne pas à payer d'impôts, concernant la prime qu'ils avaient promise, ils ont changé d'avis parce que certains ont cassé des véhicules, donc ils pénalisent tout le monde (dont mon conjoint qui n'a rien à voir là dedans, puisque c'est lui qui répare les véhicules)

Ils ont une douche et un wc pas au norme, et pour éviter de payer, ils ont sorti comme quoi, la société ne leur appartient pas, mais qu'ils se payent un loyer à eux même!

Ils ont fait que de nous dire qu'ils mélangent pas vie privée vie professionnelle, ils appellent constamment que ce soit de jour comme de nuit, du lundi au dimanche, les jours fériés, durant les vacances...

Concernant le salaire, ils trouvent plein d'excuses pour ne pas payer les salariées par virement! depuis que mon conjoint bosse pour eux, on es a decouvert tout les mois parce qu'ils donnent les chèques après le 10, donc le temps que le chèque soit sur le compte, bah, on peut manger des cacahouètes pendant une semaine, on avait pas connu ca avant

Ils ont ouvert en plus de leur société, une société de garage pour reparer n'importe quel vehicule! Rectification: pour que mon conjoint repare n'importe quel vehicule, il est le seul mecanicien pour 15 salariés en plus des particuliers (et les patrons font que de lui prendre la tete, comme quoi ca va jamais vite)! et pareil, ils trouvent plein d'excuses auprès des clients pour ne pas les faire payer par carte bancaire

Ca fait 15 ans qu'ils sont patrons, ils ne savent toujours pas faire les virements ni utiliser la boite pour faire payer les gens par carte bancaire!

La patronne a supprimé pas mal de jours de congés sur les fiches de paye de mon conjoint, pareil, elle ne sais pas quoi repondre, mon conjoint sait déjà fait supprimer 2 semaines de vacances sans meme les avoir pris! Ils vont jusqu'a imposer a mon conjoint les dates a laquel il doit prendre! la par exemple, il y a 15 jours il a était obliger de prendre ses 4 jours, parce que le week end d'après fallait qu'il reste dans la société parce que les patrons partaient en voyage (d'ailleurs j'ai jamais vu des patrons autant partir, en un mois ils sont partie deja 4 fois, et quand un ouvrier veut prendre un jour meme pour cause santé, ils en font tout une histoire)

D'ailleurs les patrons emmenent leur 4 chiens au travail, je ne suis meme pas sur que ce soit normal d'emmener ses chiens au travail, ca degeulasse tout, certains veulent meme nous bouffer! des personnes se sont plaint, mais les patrons ne veulent rien entendre!

Un de leur ouvrier c'était couper la jambe avec une disceuse, la première chose que le patron a penser c'était a la livraison de colis, en faite, le fait que son ouvrier c'était gravement blesser, ca ne l'inquiété meme pas!

Les patrons arrivent au travail il est 10h passer, ca part a 16h (des 15h ils sont dans leur bureau a mater facebook)! La patronne a était jusqu'a dire que mon conjoint inventé ses heures de travail, c'est sur que mon conjoint commençant le boulot a 8h30, alors que les patrons arrivent pas avant 10h, que mon conjoint fini a 17h30 et les patrons a 16h sont deja plus la, je ne vois pas comment ils peuvent prouver que c'est mon conjoint qui invente ses heures de boulot!

Leur fils bosse aussi dans la société, il touche meme 100 euros de moins que mon conjoint mais ne fait meme pas les trois quarts des 35h! il est le premier a critiquer comme quoi, ca ne va jamais assez vite dans ce que mon conjoint fait! ah oui, forcement lui il regarde les bras croisé ce que mon conjoint fait, et il appelle ca, etre entrain de bosser!

Ils ont embaucher un apprenti de 15 ans, le pauvre gamin se tape trois fois plus de boulot que les patrons ou le fils des patrons pourtant ca ne les empeche pas d'etre toujours sur son dos a le traiter de faignant, de bon a rien! le gamin fait les meme horaire que mon conjoint, bosse autant que mon conjoint (pour etre payer 300 euros par mois)

Dernièrement ils ont repris des contrats, ils ont embaucher de nouveaux livreurs pour leur société, les livreurs bossent a 3h de route de chez nous, et bien sur c'est a mon conjoint de gerer la situation, ils ne lui ont meme pas demander son avis

Le fils des patrons sait mis dans le rally cross, ca aussi c'est une belle connerie, car c'est aussi de la mecanique pour les voitures de courses que mon conjoint se coltine durant ses heures de travail! Ca fait meme plusieurs mois qu'ils veulent carrement obliger mon conjoint a en faire, sauf qu'on a pas tous les memes valeurs, il y en a pour 1200 euros d'accessoires, on a meme pas cette somme! mais ils insistent toutes les semaines

on a meme plus de vie, mon conjoint doit bosser pour eux, du lundi au samedi! ils apellent constamment (les trois quarts du temps pour rien dire en plus)

Quand il y a un camion en panne en pleine nuit, ils s'en foutent completement de reveiller toute la maison, mon conjoint n'a meme pas le temps d'ouvrir les yeux, que du coups, si il repond pas, ils vont jusqu'a appeler 5 fois en moins de 5 minutes, pour des trucs meme pas urgent en plus! Une fois toute la maison reveiller, ils sortent comme quoi, finalement ils ont plus besoin d'aide

C'est une situation invivable! ils vont jusqu'a nous faire du chantage, comme l'an dernier, mon homme leur a dit qu'il ne voulait pas partir en week end avec eux, du coups, ils ont acheter une piscine a nos enfants en leur disant que la piscine est pour elles pour que leur papa partent en week end!

Les courses de rally sont pratiquement tout les week end durant 6 mois de l'année, si on ne vient pas, ils nous font des scenes pas croyable!

On sait meme acheter un camping car (vu que ca fait tout de meme 7 ans qu'on es pas partie en vacances, du fait qu'il a été pendant 5 ans a faire l'astreinte 365 jours dans l'année durant 5 ans, d'ailleurs il a été le meilleur depanneur de France, il a eu que 200 euros de prime pour l'avoir fait)

On ne peut meme pas profiter du camping car comme on le voudrait parce que les patrons nous impose de ne pas partir trop loin de la maison au cas ou il y aurait un soucis dans la société

Par **Tisuisse**, le **08/03/2019** à **09:05**

Bonjour,

Votre mari (et oui, conjoint = couple marié, si couple non marié, vous êtes concubins, pas conjoints) est en droit de faire ceci :

- 1 - il n'exécute que les tâches qui sont prévues sur son contrat de travail, donc il refuse poliment, gentiment mais fermement toutes autres tâches dont celle d'effectuer des livraisons,
- 2 - il respecte ses horaires de travail à savoir que lorsqu'il a fini la journée il part sans faire de temps supplémentaires,
- 3 - quand il a des jours de congés, il va où il veut sans se préoccuper si c'est loin, ou non, de son lieu de travail et, surtout, il ne revient pas bosser durant ses congés sous prétexte qu'il y a un problème dans l'entreprise. Les Sociétés d'intérim existent, aux patron de faire appel à elles s'il y a manque de peronnel ou surcroît de travail.

Par **P.M.**, le **08/03/2019** à **09:53**

Bonjour,

Les jours de congés lorsque l'on effectue des heures supplémentaires non payés sont des repos compensateurs de remplacement, majorations comprises, et pas des jours RTT...

Je conseillerais au salarié de se rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail peu importe qu'il soit marié, pacsé, concubin ou autre car les moeurs évoluent y compris dans les textes ...

Par **ginette870121**, le **10/03/2019** à **17:14**

Bonjour,

Merci de m'avoir répondu

Justement P.M, meme les repos compensateurs de remplacement, majorations comprises il en a pas mon conjoint! cela fait 1 ans qu'il se tape des heures supplementaires tout les mois et en echange il n'y a rien, comme si il faisait ca gratuitement!

Mon conjoint est quelqu'un qui ne sait pas dire non, sauf que ca lui porte prejudice, comme ce qui se passe a son travail! il peut bosser 35h comme 40h, il n'a le droit a rien! Tout les mois, son salaire ne bouge pas d'un centime! D'ailleurs le mois dernier (fevrier) il n'y avait que 28 jours, le patron lui a fait la moral comme quoi il a toujours un salaire de 30 jours! Franchement faire une scene pour 2 jours de payer en plus, sachant que mon conjoint bosse bien plus que ce qu'il devrait faire, 2 jours c'est rien contrairement a tout ce qu'ils doivent!

Les patrons ont fait installer une pointeuse, n'ayant confiance en personne et encore moins aux heures de travail de mon conjoint! le mois dernier mon conjoint a commencer le travail a 8h30 et a fini a 1h du matin, donc avant de rentré a la maison, il a été pointé au travail! Le patron a était choquer, (genre c'est lui qui envoie ses ouvriers mais il ne cherche pas a savoir a quel heures ils finissent) la bizarrement, il a pas trouver d'excuse! Mais franchement, je ne m'attend pas a ce qu'il y ai une compensation derriere, ils vont forcément trouver une excuse bidon

Par **P.M.**, le **10/03/2019** à **17:34**

Bonjour,

Soit le salarié veut défendre ses droits soit pas...

S'il veut défendre ses droits, je lui ai conseillé ce qu'il pourrait faire, il pourrait aussi se rapprocher d'un défenseur syndical (liste disponible normalement sur le site de la DIRECCTE

de la Région) ou d'un avocat spécialiste...